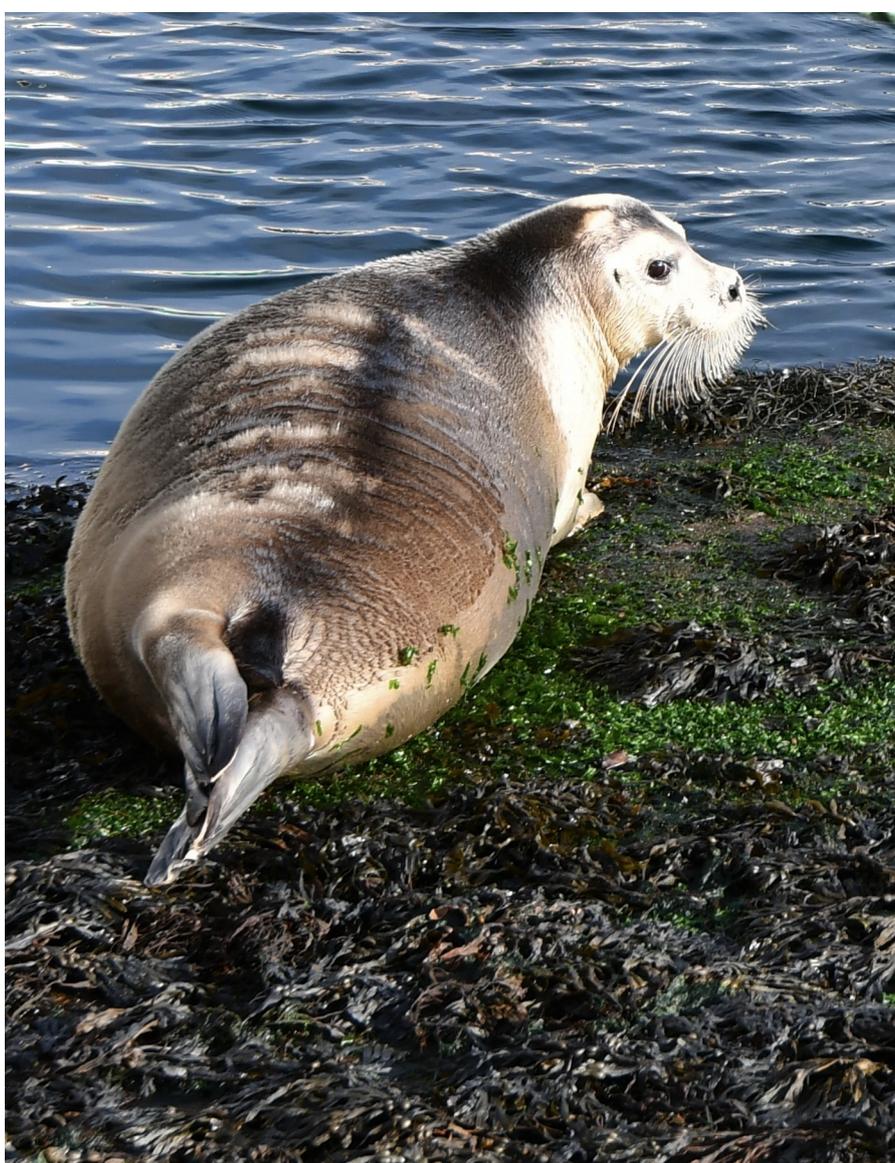


17/01/2025

Bilan Echouages mammifères marins

2024



Bilan

Liste des Sigles et Abréviations.....	3
Assise juridique.....	4
Actualités échouages.....	4
Réseau local.....	6
Le bilan.....	6
Annexe 1 : photos en vrac.....	8
Annexe 2 : Répartition des échouages en 2024 - Miquelon.....	9
Annexe 3 : Répartition des échouages depuis 1978 - Langlade.....	10
Annexe 3: Répartition des échouages depuis 1978 – Saint Pierre.....	11

Liste des Sigles et Abréviations

CV: carte verte = accréditation pour intervenir sur des espèces de mammifères marins protégées mortes.

Les détenteurs de la CV sont considérés comme des correspondants du RNE et sont mandatés par l'Observatoire Pelagis par délégation : Arrêté du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer du 17/06/2016

RNE : Réseau National d'Echouage

Mis en place en 1972, est le principal outil de suivi des échouages de mammifères marins.

Il est constitué de correspondants locaux qui se tiennent prêts à intervenir lorsqu'un cas se présente. Ces derniers pouvant être des associations, des organismes d'état, des collectivités ou encore des particuliers bénévoles. Ils sont répartis sur toute la façade maritime française.

Le réseau est coordonné par l'Observatoire PELAGIS sous la tutelle du Ministère chargé de l'Environnement (Note du 27 avril 2017 relative à l'exploitation scientifique des échouages).

Ses activités et engagements sont régis par la Charte du RNE. Les décisions concernant le fonctionnement du Réseau sont prises par un comité de pilotage composé de représentants institutionnels et scientifiques ainsi que de représentants des correspondants par façade maritime.

Depuis plus de 40 ans, avec plusieurs centaines de volontaires, le RNE a permis la constitution de la plus importante série historique concernant les mammifères marins en France, c'est aussi une des plus longues d'Europe.

Observatoire PELAGIS : *Systèmes d'Observation pour la Conservation des Mammifères et Oiseaux Marins* (UMS 3462), rassemble les programmes d'observation et d'expertise sur la conservation des populations de mammifères et oiseaux marins ainsi que la gestion des bases de données associées. Son adossement au laboratoire de recherche CEBC (UMR 7372 - CNRS & Université de La Rochelle) permet la valorisation des données d'observatoire par la recherche. **L'unité repose sur un ensemble de bases de données et une banque de prélèvements biologiques.** Les principales actions concernent le suivi de l'**abondance** et de la **démographie**, la détermination de la **distribution** et des habitats critiques ainsi que l'estimation des paramètres biologiques des mammifères et oiseaux marins. Différentes méthodes sont mises en œuvre pour y parvenir notamment le **suivi des échouages**, les **observations en mer**, la **télémétrie** ou encore l'**acoustique**.

De plus l'Observatoire PELAGIS assure la production de synthèses et rapports réglementaires, l'évaluation de scénarios de gestion et d'unités de conservation, et l'entretien des bases de données sur les prédateurs supérieurs marins.

L'expertise pratiqué dans le cadre de l'Observatoire PELAGIS est principalement un appui scientifique aux politiques publiques de conservation des mammifères et oiseaux marins. Dans une moindre de mesure, c'est aussi parfois une assistance aux opérateurs socio-économiques du monde maritime.

Plusieurs niveaux existent :

- satisfaire aux engagements internationaux de la France relatif à la conservation des populations de mammifères et d'oiseaux de mer dans les eaux françaises;
- contribuer à la mise en œuvre des obligations françaises en matière de conservation des mammifères et des oiseaux de mer;
- soutenir scientifiquement les politiques françaises de protection des mammifères et

oiseaux de mer (exemple : approche espèces protégées DEB ; approche espaces protégés AAMP) ;

- soutenir scientifiquement les gestionnaires d'espaces naturels d'importance pour les mammifères et oiseaux marins ;

- accompagner scientifiquement les opérateurs socio-économiques pour l'évaluation et la réduction des effets de leur activité sur les populations de mammifères ou d'oiseaux de mer.

Assise juridique

Les cétacés et autres mammifères marins sont des espèces protégées par la convention de Washington dite CITES (Convention on International Trade of Endangered Species) publiée par décret n°78-959 du 30 août 1978 et modifiée par l'arrêté interministériel du 1er juillet 2011 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national et les modalités de leur protection. Leur transport et toute autre intervention, les concernant, sont réglementés.

La circulaire DNP/CFE n°01/01 du 18 octobre 2001 précise les modalités et procédures d'intervention.

La note du 27 avril 2017 précise les obligations de signalement des mammifères marins échoués ou à la dérive, morts ou en détresse, pour leur exploitation scientifique par les agents de l'État.

Enfin l'arrêté du 6 janvier 2020 fixe la liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du CNPN.

Actualités échouages

La mise en place progressive du nouveau protocole d'échouage abordé lors de la formation organisée et animée par Pelagis (Sarah Wund et Cécile Dars) en avril 2023, permettra d'améliorer encore la qualité de collecte des données d'échouage. La formation sanctionnée par la « carte verte » de plusieurs nouveaux agents (cf ci dessus, DTAM, ONCFS, Fédération de chasse, voire d'individuels) devenant de fait des correspondants autorisés à intervenir et à rapporter les échouages, devra permettre un meilleur quadrillage du terrain. Cette liste s'ajoute aux cartes vertes précédentes qui ont reçu une formation N3 plus poussée.

<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Organisme</i>
Jérôme	ANGER	SPM 1ere
Gianni	BOISSEL	DTAM / antenne de Miquelon
David	CORMIER	DTAM
Jose	DA COSTA RAMOS	Armement Phares et Balises
Jean Marc	DEROUET	DTAM
Laurent	JACKMAN	FDC
Bruno	LETOURNEL	ONCFS - OFB
Gilles	OLAIZOLA	Armement Phares et Balises
Luc	THILLAIS	DTAM
Frank	URTIZBEREA	DTAM

La vitalité du réseau local de correspondants, n'a toutefois pas rassuré sur les conditions de recensement et d'intervention sur Miquelon. Néanmoins l'affluence lors de la session de formation atteste de l'intérêt.

N°	NOM	PRENOM	ORGANISME	FACADE	DPT	ZONE INTERVENTION	LIEU FORMATION	DATE FORMATION	NIVEAU
1	ALLEN MAHE	Nicolas	PHARES ET BALISES	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
2	APPACK	Régis	DTAM	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
3	AUTIN	Dimitri	PHARES ET BALISES	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
4	BELLE	Solène	OFB	OM	975	?	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
5	BIALOUX	Mathieux	DTAM	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
6	BIALOUX	Stéphanie	DTAM	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
7	COUSTON	Constance	DTAM	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
8	HALTZ	Julien	DTAM	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
9	KOELSCH	Daniel	DTAM	OM	975	975- MIQUELON-LANGLADE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
10	LABOURDIQUE	Loïc	DTAM	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
11	LEVEQUE	Sébastien	FEDERATION CHASSEURS	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
12	LUBERRY	Franck	FEDERATION CHASSEURS	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
13	OLIVIER	Yannick	PHARES ET BALISES	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
14	POTTIER	Sébastien	DTAM	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N3
15	TELETCHEA	Bruno	PHARES ET BALISES	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
16	VERVOORT	Denis	DTAM	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
17	VICTOR	Mickael	DTAM	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
18	VIGNEAU	Julie	DTAM	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2
19	ZANABONI	Gilles	DGAC	OM	975	975- SAINT-PIERRE	SAINT PIERRE ET MIQUELON	22/04/2024	N2

26 personnes ont été formées à différents niveaux de protocole.

Les nouvelles fiches allant de paire avec la formation sont à utiliser pour les interventions internes.

2 types de fiches existent : pinnipèdes et cétacés. Elles se présentent comme suit :

FICHE ECHOUAGE DE MAMMIFERE MARIN : CETACE

Signallement et commémoratifs

Espèce : (probable certaine) Sexe : M F Inconnu

Date du signallement : ... / ... / Informateur de l'échouage :

Commune : Département : Lat. Long.

Localisation précise :

Date d'intervention : ... / ... / Correspondants RNE :

Intervenants non RNE :

Animal signalé vivant puis : renfloué ou autre prise en charge :
 euthanasié par :
 mort avant pendant après intervention

Animal signalé mort DCC : 1-Très frais 2-Frais 3-Putréfié 4-Très putréfié 5-Restes

Date de mort (uniquement si connue) : ... / ... / Cadavre congelé - lieu :

Autres informations d'intérêt (bague, autres individus, etc.) :

Biométries

L1 : précise approximative
Condition corporelle : bonne mauvaise indéterminée

Données récoltées

Photographies réalisées Date d'examen : ... / ... / Examineur :

Niveau d'examen : N1 N2 N3 N4 N5 Rapport de nécropsie ou d'examen disponible

Protocole de prélèvement : P1 P2 P3 P0 Numéro de référence / collection :

Avs de l'examineur sur la cause de la mort

Cause indéterminée

Cause naturelle résultant d'un état pathologique :

Cause traumatique : capture / collision / prédation-compétition / autre :

Echouage accidentel de vivant

Autre :

Cadre réservé : N° info : N° coll. : Code mortalité : N° Photos

FICHE ECHOUAGE DE MAMMIFERE MARIN : CETACE

Clichés standards (DCC 1 à 5)

Examen externe et clichés (DCC 1 à 3)

Anomalie d'origine anthropique (Anth.) / Anomalie d'origine naturelle (Nat.) / Anomalie d'origine indéterminée (Ind.) / Aucune anomalie (Auc.) – plusieurs anomalies possibles par zone

Tête (G)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.	Tête (D)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.
Tête (ventral)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.	Tête (dorsal)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.
Cavité orale (G)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.	Cavité orale (D)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.
Thorax/abdo (G)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.	Thorax (D)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.
Thorax (ventral)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.	Abdomen (ventral)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.
Pédoncule (G)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.	Pédoncule (D)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.
Nag. dorsale (G)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.	Nag. dorsale (D)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.
Nag. pectorale (G)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.	Nag. pectorale (D)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.
Nag. caudale (G)	<input type="checkbox"/> Anth. - <input type="checkbox"/> Nat. - <input type="checkbox"/> Ind. - <input type="checkbox"/> Auc.	Commentaires :	

Examen interne et clichés (DCC 1 à 3)

Cavités ouvertes Rate Poumons Foie Estomac Restes alimentaires Parasites Substrat Autres corps étrangers

Observations :

Merci de saisir ou d'envoyer au plus vite les informations de cette fiche et les photographies via Pelabox.fr ou sur l'adresse mail pelabox@univ-lyr.fr. Ainsi que les prélèvements à : Observatoire Pelagis UAR 3462 - La Rochelle Université - 5 allées de l'Océan 17000 La Rochelle - France - Tél : 33(0) 5 46 44 99 10

Merci de saisir ou d'envoyer au plus vite les informations de cette fiche et les photographies via Pelabox.fr ou sur l'adresse mail pelabox@univ-lyr.fr. Ainsi que les prélèvements à : Observatoire Pelagis UAR 3462 - La Rochelle Université - 5 allées de l'Océan 17000 La Rochelle - France - Tél : 33(0) 5 46 44 99 10

Réseau local

Bien que l'animation du réseau local soit largement améliorable en vue de créer du lien, de la dynamique et donner de la consistance collective au réseau, le travail reste malgré tout fait et donne lieu à ce rapport.

Le point d'orgue de 2024 aura été l'échouage d'un Mesoplodon de Sowerby (*Mesoplodon bidens*) qui ne sera pas resté plus de 12H en échouage, la marée suivant reprenant ce qu'elle avait déposée. Aucun prélèvement complémentaire n'a pu être réalisé, l'échouage se situant à Langlade dans une zone peu accessible.

A noter également l'enregistrement d'un échouage vivant d'un phoque barbu dans le port de Saint Pierre et observé à plusieurs reprises.

Le bilan

Avec un total de 25 (n=25) échouages recensés et documentés, le nombre d'échouages est plus important que l'an dernier.

Le nombre de cadavres de phoques (23) représente la grande majorité des échouages et en contrepartie un nombre de cétacés (2) beaucoup moins important que les autres années en termes de proportion.

- ➔ 11 phoques du Groenland
- ➔ 5 phoques communs
- ➔ 7 phoque gris
- ➔ 1 Mesoplodon de Sowerby
- ➔ 1 Lagenorhinque à bec blanc

Au total, les phoques tous confondus représentent 92 % des échouages recensés en 2024, contre 78% en 2023. Dans ce groupe les échouages de phoques gris représentent 28% du total d'échouages et 30% de la part des phoques.

Les phoques du Groenland représentent 44% des échouages totaux et 48 % des échouages de phoques.

Les phoques constituent donc la grande majorité des échouages de 2024. Les deux espèces Gris et Groenland représentent la grande majorité du total d'échouage (72%).

Ça reste donc surprenant pour le Groenland qui n'est toujours pas rapporté en observation in vivo par les naturalistes.

23 échouages ont eu lieu ont été recensés entre janvier et juin 2024.

5 espèces ont été recensées échouées cette année.

Nous n'avons pas constaté de morts par piégeage dans les engins de pêche.

Nous avons pu participer à un comité de pilotage du RNE .

Le séminaire de Corse a été suivi en visio-conférence.

6 échouages ont eu lieu sur Saint Pierre. Tous les autres (19) ont eu lieu sur la commune de Miquelon Langlade. Sur ces 19 échouages, 11 ont été recensés sur l'isthme de Miquelon-Langlade.

Remarques : L'évènement de l'année est l'échouage d'un Mesoplodon de Sowerby, arrivé mort, qui n'était jusque là pas observé ou recensé dans les eaux de l'archipel bien que nos eaux soient dans son aire de distribution. Toutefois l'échouage volontaire d'un phoque barbu dans le port de Saint Pierre, revêt également son importance. Le porté à connaissance de ce dernier échouage via la télévision, a permis de faire ressortir des observations précédentes dont la plus ancienne est datée en avril 2011. D'autres observations, étayées de photos ou vidéos récentes, ont été rapportées.

Les résultats

Date	Espèce	Nbre	Sexe	Lieu dit	GPS		Ile	Recenseurs	Organisme	Remarque
					X	Y				
03/02/24	Pagophylus groenlandica	1	F	Sauveur Grand Barachois	46.977807501963	056.342064321241	6	Gianni Boissel	DTAM	
10/02/24	Pagophylus groenlandica	1	F	Maquine	46.828078322931	056.378488035961	3	Frank Urtizberea	DTAM	Informateur : Michael Victor
12/02/24	Pagophylus groenlandica	1	F	Dune Est de Langlade	46.932564877889	056.324715576184	6	Gianni Boissel	DTAM	Par : Daniel Koelsch
20/02/24	Pagophylus groenlandica	1	M	PK12	46.999924229912	056.356086273340	6	Gianni Boissel	DTAM	
10/03/24	Halichoerus grypus	1	M	Dune Ouest Langlade	46°54' 3200'	056°19.6928'	6	Gianni Boissel	DTAM	Informateur : Christine Nourry
19/03/24	Pagophylus groenlandica	1	M	Ruisseau Debons	46.875483291592	056.342603311255	3	Gianni Boissel	DTAM	
19/03/24	Pagophylus groenlandica	1	?	Dune Est de Langlade	46.957175516991	056.318407199845	6	Gianni Boissel	DTAM	Par : Daniel Koelsch
20/03/24	Pagophylus groenlandica	1	F	Pointe blanche	46.758591766639	056.176797867795	1	Frank Urtizberea	DTAM	Par : Julie Vigneau
20/03/24	Phoca vitulina	1	F	Havre pointe blanche	46.760490984731	056.175141225660	1	Laurent Jackman	IND	
05/04/24	Lagenorhynchus albobrostris	1	?	Coin du sable	46°54.0819'	056°18.9191'	6	Gianni Boissel	DTAM	Informateur : Sebastien Vergan
07/04/24	Phoca vitulina	1	F	Dune Mirande	47.086078883486	056.325702667236	2	Gianni Boissel	DTAM	Informateur : Bydie Boissel
11/04/24	Pagophylus groenlandica	1	F	Dune Ouest Langlade	46°56.0658'	056°20.7082'	6	Gianni Boissel	DTAM	
14/04/24	Halichoerus grypus	1		Dune Ouest Langlade	46° 57.9636'	056°20.2709'	6	Gianni Boissel	DTAM	Par : Daniel Koelsch
16/04/24	Pagophylus groenlandica	1	F	Fond de l'Anse	47°06.7495'	056°22.9060'	2	Gianni Boissel	DTAM	
17/04/24	Halichoerus grypus	1	F	Dune Ouest Langlade	47°05.6778'	056°23.2801'	6	Gianni Boissel	DTAM	Informateur : Marie Christine Laborde
02/05/24	Halichoerus grypus	1	M	Plage de l'Anse	47.117000000000	056.376100000000	2	Bruno Letoumel	OFB	Par : Solenne Belles
02/05/24	Pagophylus groenlandica	1	M	Plage de l'Anse	47.112520000000	056.381770000000	2	Bruno Letoumel	OFB	Par : Solenne Belles
03/05/24	Pagophylus groenlandica	1	F	Plage de Beugresse	46.760720000000	056.191450000000	1	Bruno Letoumel	OFB	Par : Solenne Belles
13/05/24	Phoca vitulina	1	?	Fond de l'Anse	47.11725	056.379368	2	Gianni Boissel	DTAM	Informateur : Michael Victor
28/05/24	Phoca vitulina	1	M	Grand Barachois	47.004958129328	056.357637479833	2	Bruno Letoumel	OFB	Par : Solenne Belles
31/05/24	Halichoerus grypus	1	M	Diamant	46.761000000000	056.215000000000	1	Bruno Letoumel	OFB	Par : Solenne Belles ; Marie Cormier
31/05/24	Halichoerus grypus	1	F	Cap aux basques	46.763000000000	056.211000000000	1	Bruno Letoumel	OFB	Par : Solenne Belles ; Marie Cormier
29/06/24	Phoca vitulina	1	M	Goulet Grand Barachois	46.978841000000	056.309322000000	2	Stéphanie Bialoux	DTAM	Morsures au cou
23/07/24	Halichoerus grypus	1	M	Anse à Brossard	46.766735000000	056.234167000000	1	Mathieu Bialoux	DTAM	
10/10/24	Mesoplodon bidens	1	F	Ruisseau du Ouest	46.860821922879	056.368231709819	3	Frank Urtizberea	IND	Informateur : Daniel Lafitte

Annexe 1 : photos en vrac



Phoque barbu dans le port de SP



Mesoplodon de Sowerby



Figure 1: Formation Carte verte avril 2024 SPM

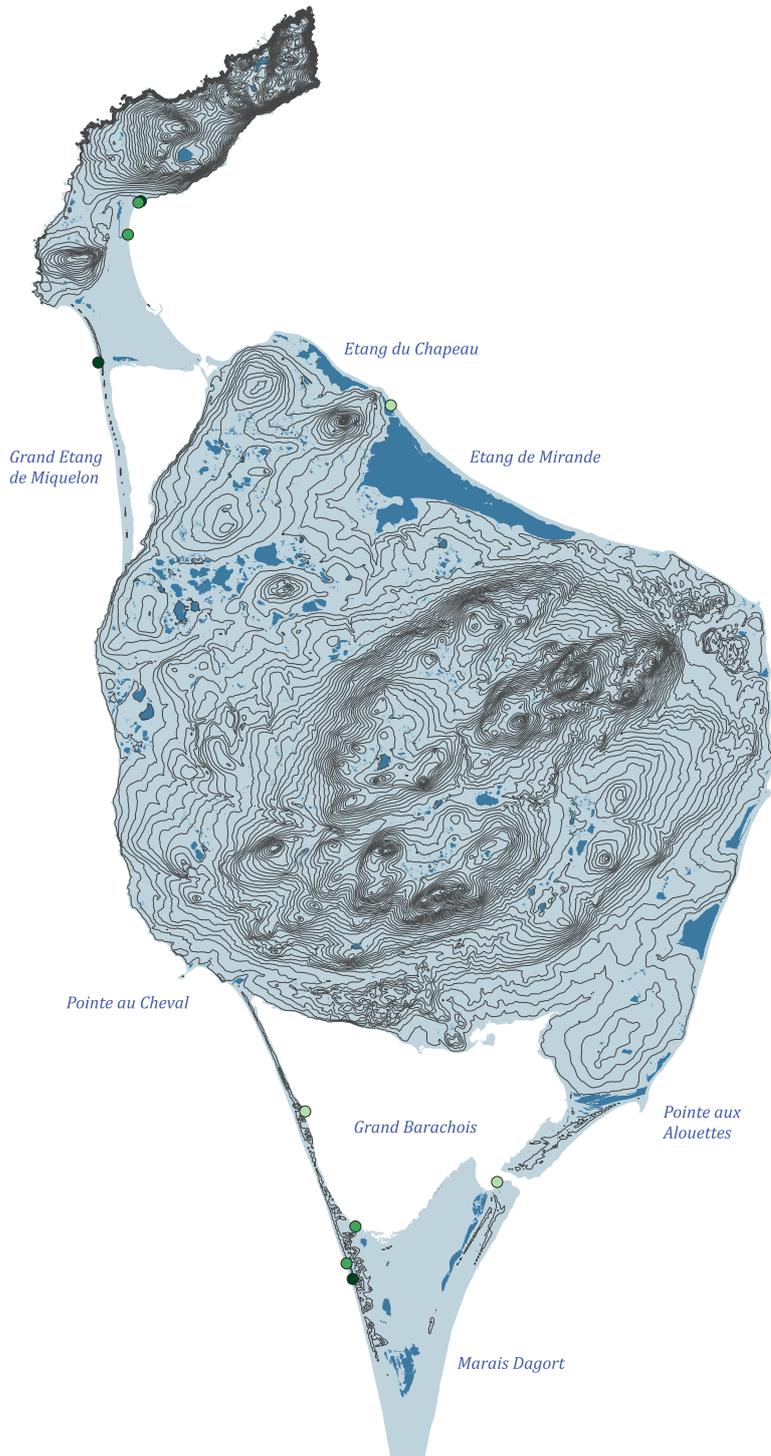


Annexe 2 : Répartition des échouages en 2024 - Miquelon

Inventaire, par espèce, des échouages de mammifères marins en 2024 (Miquelon)


**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**
*Liberté
Egalité
Fraternité*

Direction des Territoires,
de l'Alimentation,
et de la Mer



Echouages par espèce

Balenidae

-  *Mesoplodon bidens*

Delphinidae

-  *Lagenorhynchus albirostris*

Phocidae

-  *Phoca vitulina*
-  *Pagophilus groenlandica*
-  *Halichoerus grypus*

0 1 2 3 4 km

Source : SAAEB, Réalisation cartographique : SERAP
Avril 2025

Annexe 3 : Répartition des échouages 2024 – Langlade

Inventaire, par espèce, des échouages de mammifères marins en 2024 (Langlade)


PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Territoires,
de l'Alimentation,
et de la Mer

Echouages par espèce

Balenidae

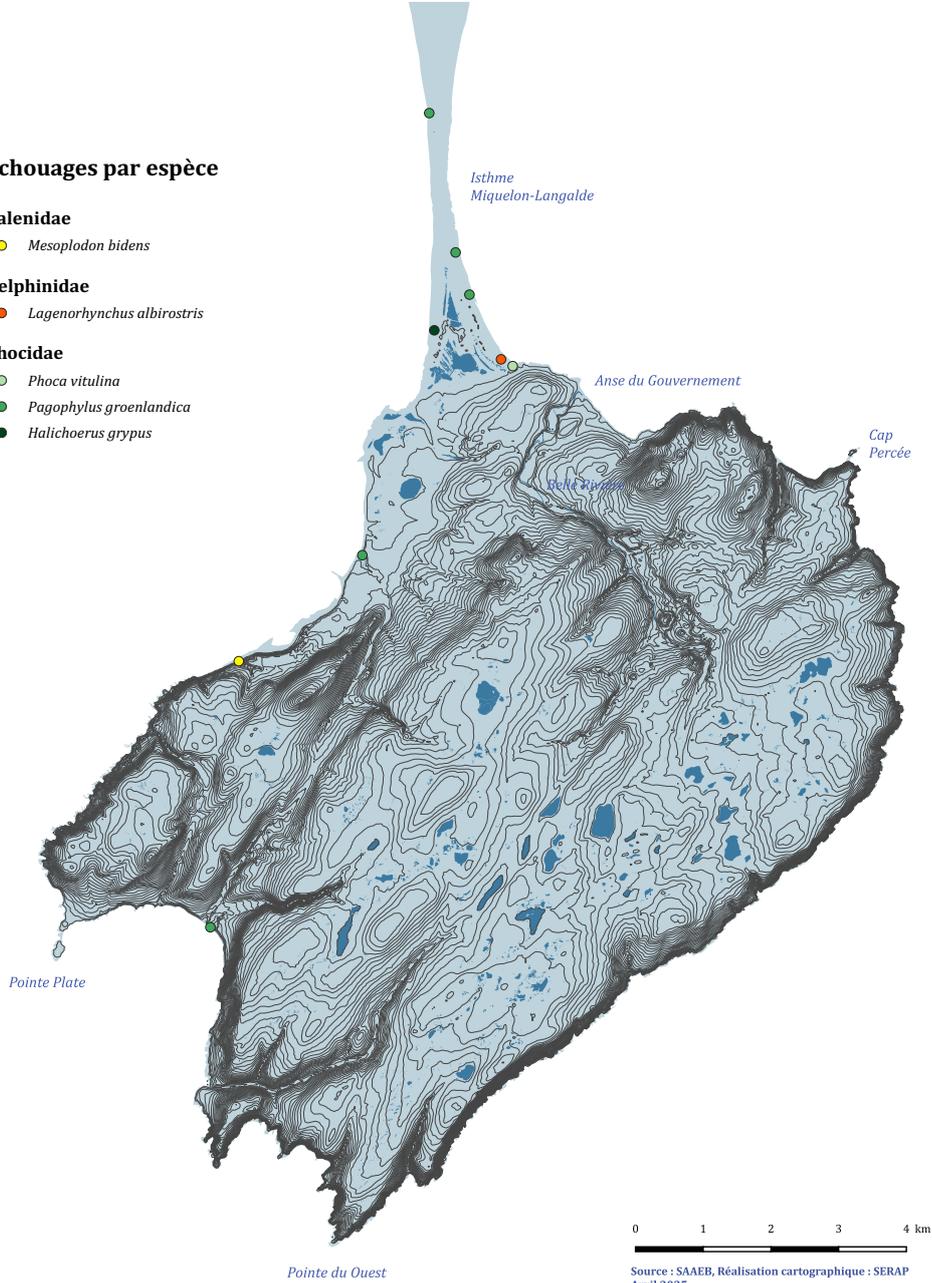
-  *Mesoplodon bidens*

Delphinidae

-  *Lagenorhynchus albirostris*

Phocidae

-  *Phoca vitulina*
-  *Pagophilus groenlandica*
-  *Halichoerus grypus*



Annexe 3: Répartition des échouages 2024 – Saint Pierre

Inventaire, par espèce, des échouages de mammifères marins en 2024 (Saint-Pierre)

Echouages par espèce

Balenidae

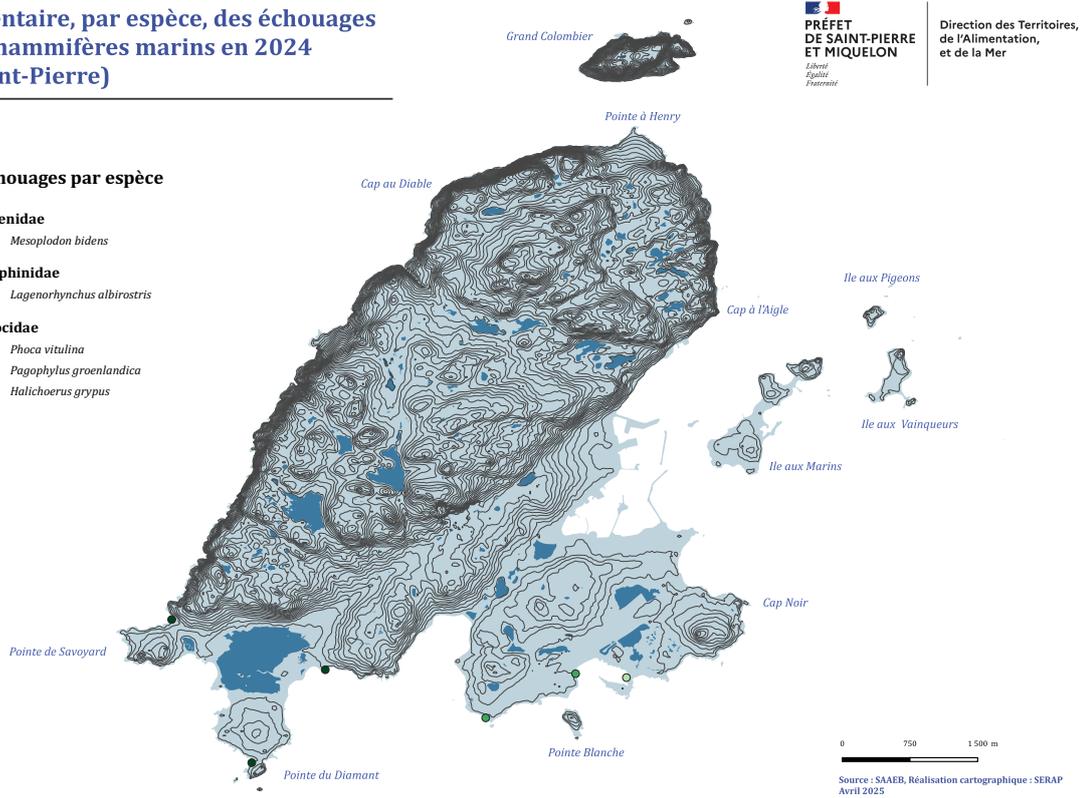
- *Mesoplodon bidens*

Delphinidae

- *Lagenorhynchus albirostris*

Phocidae

- *Phoca vitulina*
- *Pagophylus groenlandica*
- *Halichoerus grypus*



Annexe 3: Répartition des échouages 2024 – Archipel SPM

Inventaire, par espèce, des échouages de mammifères marins en 2024 (Saint-Pierre et Miquelon)

PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON

Direction des Territoires,
de l'Alimentation,
et de la Mer

